

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 330

Rubrik: Feuilleton

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jura: une chance pour la Confédération

La troisième vague de plébiscites passée, c'est une page essentielle qui se tourne pour les Jurassiens du Nord. Que cette page d'histoire ait été marquée par la violence traduit certainement autant l'ambiguïté des méthodes adoptées pour la partition que l'importance de l'enjeu ou le désarroi alimenté par la passivité des pouvoirs centraux à l'égard du nouveau canton né, dans les faits, il y a des mois. Moutier, c'était sur le moment un « quitte ou double » redoutable, imposé tant aux séparatistes qu'aux pro-Bernois. Se bornera-t-on à regretter seulement qu'il ait été dramatique ?

Aujourd'hui bien sûr la lutte des francophones du Sud pour la préservation de leur identité reste un sujet épineux, plus épineux encore que ces dernières années, puisque la minorité de langue française est encore plus minoritaire, puisque les intérêts de la ville importante de la région, Bienne, vont se révéler toujours plus divergents de ceux des vallons anti-séparatistes, puisque un fossé est créé pour longtemps entre deux communautés qui ont lutté dans des camps opposés avec des succès pour le moins inégaux (que l'on songe par exemple à Moutier même, divisée jusque dans ses commerces, ses sociétés, ses bistrots, ses partis aussi...). Là, il n'est pas certain que les slogans du Rassemblement jurassien, défenseur naturel de cette minorité, basés hier surtout sur l'unité du Jura, recouvrent encore la réalité entière des pro-

blèmes posés. A l'évidence, il faudra changer d'angle d'attaque, se couler dans l'actualité locale pour affirmer une présence indispensable; c'est ce travail-là qui sera le creuset d'une nouvelle « unité ».

Aujourd'hui, mais de l'autre côté de la frontière cette fois, les esprits peuvent se libérer des contingences plébiscitaires, si aigus que soient les regrets: il s'agira d'imposer un projet institutionnel le plus rapidement possible (mais n'attend-on pas la désignation d'une Constituante pour mars prochain déjà, le dépôt d'un premier projet de Constitution élaboré par des juristes pour la fin de l'année déjà ?) pour qu'il ne soit pas seulement, et au fur et à mesure des marchandages inévitables, tributaire du poids du présent, mais qu'il impose une évolution positive du canton dans le futur immédiat et plus lointain.

C'est à peine si les luttes de ces dernières années auront permis de prendre cet élan, les votations polarisant les forces et la réflexion. Pourtant la Confédération helvétique a tout à gagner à avoir sous la main en quelque sorte un modèle d'organisation démocratique neuf, moderne (face à cette aubaine, qui parle d'un vote négatif des Suisses lors de la consultation sur la modification inévitable de la Constitution ?). On imagine aussi quelle sera la force d'attraction de cet effort pour le Sud... En ce, la page est vraiment tournée.

Qui se ressemble, s'assemble

Les « associations spécialisées » des chefs des départements cantonaux feront-elles un jour contrepoids au pouvoir central ? Nul ne le sait encore... C'est à peine si on les connaît toutes ! Faisons-en donc d'abord le tour (d'après une brochure officielle) :

Conférence des directeurs cantonaux des finances*
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique *

Conférence des directeurs cantonaux des forêts*
Conférence du contrôle intercantonal des médicaments *

Conférence des dir. cant. de justice et police*
Conférence des dir. cant. des travaux publics*
Conférence des directeurs cantonaux de l'assistance publique

Conférence des dir. cant. de l'agriculture*
Conférence des chefs des départements militaires
Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique *

Conférence des dir. cant. de la santé publique*
Conférence des directeurs cantonaux des tutelles*
Conférence des chanceliers d'Etat *

* Trad. DP : le titre n'existe qu'en allemand !

FEUILLETON

Chômage

Avertissement. Il est hasardeux de nos jours de publier un feuilleton qui ne soit ni de sexe ni de mort. Au risque de choquer de nos fidèles lecteurs, le seul o(s) à ronger que nous leur jetterons au cours des épisodes à venir est une histoire de pour-cent. Comble de non-conformisme, nous commencerons même, au chapitre premier, par la conclusion du personnage principal sur le thème choisi.

Chapitre premier.— Où l'on voit la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) conclure à la quasi inexistence du chômage en Suisse.

La SDES, porte-parole et inspiratrice du patronat helvétique (bulletin 36/75) :

« Après ce qui vient d'être dit, on ne saurait admettre le chiffre de 120 000 chômeurs en Suisse, constamment avancé par les syndicats pour des raisons évidentes. Il est basé en partie sur de faux raisonnements, sur des conversions matériellement inexactes, sur des interprétations juridiques insoutenables et, en outre, sur des estimations douteuses. Mais, même à supposer que l'on admette les arguments théoriques des syndicats, on n'atteindrait pas les 120 000 « unités de travail » au chômage avancées par les syndicats. En réalité, la Suisse compte actuellement « seulement » environ 8500 véritables chômeurs, auxquels s'ajoutent éventuellement quelques « chômeurs cachés ». Le restant ne représente pas des chômeurs, mais — en termes plus précis — des places de travail supprimées. » Sic.

(A suivre)